



Vous aussi choisissez une messagerie 100% « espace de confiance »



« Un standard unique
de système sécurisé
avec de multiples
solutions compatibles,
voilà ce qui fera le
succès de MSSanté »

Philippe Lagouarde,
Maincare solutions

Philippe Lagouarde, directeur des programmes et de la stratégie chez Maincare solutions, revient sur son expérience de l'installation de la messagerie sécurisée dans les établissements de santé.

Maincare solutions équipe des établissements avec des messageries compatibles avec l'espace de confiance MSSanté, combien d'établissements sont prêts ?

Cinq établissements sont équipés ou en cours d'équipement et depuis cet été, une dizaine d'établissements ont passé commande du module de raccordement. Ces déploiements vont se faire à la fin de l'année et courant 2016.

Est-ce que vous observez une dynamique particulière pour la messagerie sécurisée ?

Oui, ces commandes sont vraiment significatives par rapport au rythme d'adhésion des établissements de santé parfois assez long. On sent qu'il y a un intérêt extrêmement fort.

Synergie, une association indépendante qui réunit un club d'utilisateurs de nos solutions, a ainsi lancé une offre d'achat qui permet aux établissements d'acquérir le module compatible MSSanté avec des conditions tarifaires privilégiées.

Quelles sont les motivations des établissements ?

La dématérialisation, qui permet entre autre la baisse des coûts d'envois postaux, et l'attractivité de l'établissement sur son bassin de santé. Pouvoir envoyer facilement des informations aux médecins traitants, c'est une manière d'être plus attractif vis-à-vis de ces médecins prescripteurs.

Les zones d'expérimentation, comme les bassins PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) ou Territoire de Soins Numérique (TSN), incitent les communautés d'acteurs à travailler plus étroitement ensemble, à échanger plus d'informations. S'équiper de cette solution de messagerie sécurisée est un atout.



Témoignage

Philippe Lagouarde,
Maincare solutions

Pour le moment, les établissements de santé sont uniquement équipés pour envoyer des documents ?

Pour aller vite, nous avons d'abord développé un module pour transmettre les documents vers la médecine de ville ou des confrères hospitaliers. Mais à la demande des premiers établissements équipés, nous allons maintenant développer un module qui permettra de traiter les messages reçus par les services ou par les médecins des hôpitaux de façon à pouvoir intégrer ces documents dans le dossier médical. Nous travaillons avec Synergie de façon à définir avec eux le cahier des charges qui corresponde aux usages de la majorité des établissements. Faire participer en amont un panel représentatif nous permet de proposer une solution qui correspondra aux besoins des différents types d'organisation des établissements. Une quinzaine d'établissements participe à ce groupe de travail, ce qui montre encore une fois leur intérêt.

Quand un établissement s'engage dans la démarche, le process est-il long ?

Ca peut être assez long. La partie purement technique d'installation des applications ne l'est pas, mais créer de l'usage prend du temps. Il y a un travail de communication, d'information à faire auprès des médecins de ville du territoire. Cependant certains établissements, qui étaient parmi les premiers à s'équiper comme le CHU de Clermont-Ferrand par exemple, ont vite des volumes très importants d'envois dématérialisés.

Pour en savoir plus : www.maincare.fr



L'AGENCE
FRANÇAISE
DE LA SANTÉ
NUMÉRIQUE

